

Agence des services frontaliers du Canada

[Accueil](#) □ [À propos de l'ASFC](#) □ [Documents sur l'Agence](#)

Agence des services frontaliers du Canada Rapport financier trimestriel Trimestre ayant pris fin le 31 décembre 2017

Table des matières

[1. Introduction](#)

- [1.1 Fondements de la présentation](#)

[2. Faits saillants du trimestre et des dépenses cumulatives à ce jour](#)

- [2.1 Changements importants relatifs aux autorisations](#)
- [2.2 Explications des écarts importants des dépenses par rapport à l'exercice précédent](#)

[3. Risques et incertitudes](#)

[4. Changements importants à l'égard des opérations, du personnel et des programmes](#)

- [4.1 Cadres supérieurs clés](#)
- [4.2 Opérations](#)
- [4.3 Nouveaux programmes](#)

[5. Approbation par les cadres supérieurs](#)

[6. Tableau 1 : État des autorisations \(non vérifié\)](#)

[7. Tableau 2 : Dépenses ministérielles budgétaires par article courant \(non vérifiées\)](#)

1. Introduction

Le présent rapport trimestriel a été produit conformément à l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#), sous la forme et de la façon prescrites par le Conseil du Trésor. Le rapport trimestriel devrait être lu en parallèle avec le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses A, le Budget supplémentaire des dépenses B, le Plan d'action économique du Canada 2016 (le budget de 2016) et le Plan d'action économique du Canada 2017 (le budget de 2017).

La [Partie II du Budget principal des dépenses](#) fournit une description sommaire des activités de programmes de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Une présentation détaillée est disponible dans la [Partie III – Plan ministériel](#).

Le rapport trimestriel n'a fait l'objet d'aucun examen ni d'aucune vérification externe.

1.1 Fondements de la présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé en utilisant une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations ci-joint ([Tableau 1](#)) inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement à l'ASFC et celles que l'Agence a utilisées, conformément au Budget principal pour 2016-2017 et 2017-2018 et aux Budgets supplémentaires des dépenses. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Les dépenses du gouvernement doivent être autorisées par le Parlement avant qu'il ne puisse dépenser les fonds. Les autorisations sont données sous la forme de limites annuelles approuvées via des lois de crédits ou via des autorisations législatives pour des dépenses législatives autorisées pour des fins déterminées.

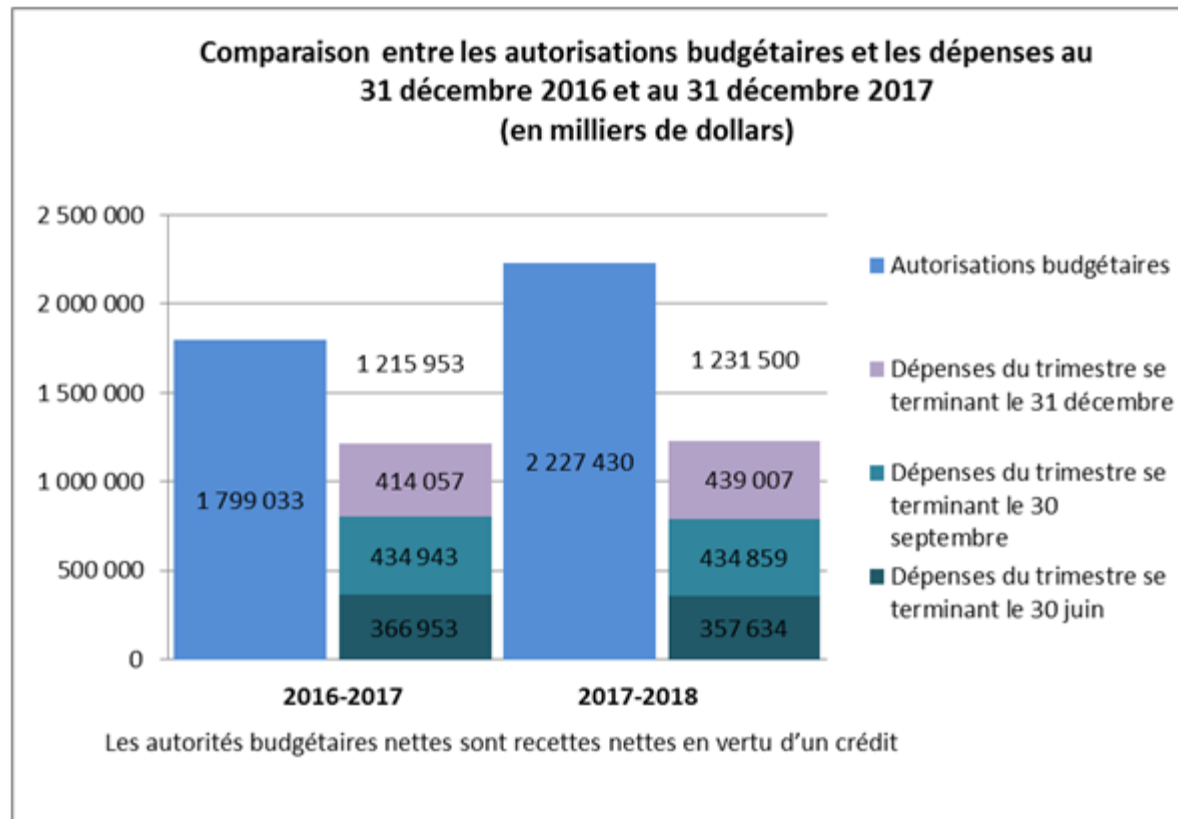
Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

L'ASFC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement utilisent encore une méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

2. Faits saillants du trimestre et des dépenses cumulatives à ce jour

Cette section met la lumière sur les principaux facteurs qui expliquent l'augmentation ou la diminution nette des ressources disponibles pour l'année et les dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2017.

Graphique 1 : Comparaison entre les autorisations budgétaires et les dépenses au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017 (en milliers de dollars)



2.1 Changements importants relatifs aux autorisations

Pour la période ayant pris fin décembre 31, 2017, tout comme à la même période l'an dernier, les autorisations fournies à l'ASFC incluaient le Budget principal des dépenses, le Budget Supplémentaire des dépenses A, le Budget Supplémentaire des dépenses B, Conseil du Trésor Crédit 30 pour besoins en matière de rémunération, Conseil du Trésor Crédit 15 pour le remboursement des conventions collectives et les pouvoirs de dépenser inutilisés reportés de l'année précédente.

L'État des autorisations ([Tableau 1](#)) reflète une augmentation nette de 428,4 millions de dollars ou 23,8% des autorisations totales disponibles de 2 227,4 millions de dollars au 31 décembre 2017, comparativement à 1 799,0 millions de dollars au même trimestre l'an dernier.

Cette augmentation nette des autorisations totales disponibles découle de l'augmentation du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement de 329,9 millions de dollars, de l'augmentation du crédit 5 – Capital de 99,1 millions de dollars et de la diminution des autorisations législatives budgétaires de 0,6 millions de dollars, tel qu'énoncé ci-dessous :

Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement

Le crédit 1 Dépenses de fonctionnement de l'Agence a augmenté par 329,9 millions de dollars ou 23,3 %,

ce qui est principalement attribuable à l'effet net des éléments importants suivants:

Augmentations totalisant 335,4 millions de dollars sont principalement attribuables à :

- Augmentations totalisant 12,6 millions de dollars pour le Conseil du Trésor Crédit 15 pour le remboursement des conventions collectives;
- Augmentations totalisant 0,4 millions de dollars pour le Conseil du Trésor Crédit 30 pour besoins en matière de rémunération.
- Augmentations totalisant 313,5 millions de dollars, comme décrit dans le [Rapport financier trimestriel de l'ASFC pour le trimestre ayant pris fin le 30 septembre 2017](#);
- Augmentations totalisant 8,9 millions de dollars, comme décrit dans le [Budget supplémentaire des dépenses \(B\) 2017-2018](#) ; et

Diminutions totalisant 5,5 millions de dollars comme décrit dans le [Rapport financier trimestriel de l'ASFC pour le trimestre ayant pris fin le 30 septembre 2017](#);

Crédit 5 – Capital

Le crédit 5 Dépenses en capital de l'Agence a augmenté par 99,1 millions de dollars ou 50,7 %, ce qui est principalement attribuable à l'effet net des éléments importants suivants :

Augmentations totalisant 140,2 millions de dollars comme décrit dans le [Rapport financier trimestriel de l'ASFC pour le trimestre ayant pris fin le 30 septembre 2017](#);

Diminutions totalisant 41,1 millions de dollars sont principalement attribuables à :

- Diminutions totalisant 19,3 millions de dollars, comme décrit dans le [Budget supplémentaire des dépenses \(B\) 2017-2018](#)
- Diminutions totalisant 21,8 millions de dollars comme décrit dans le [Rapport financier trimestriel de l'ASFC pour le trimestre ayant pris fin le 30 septembre 2017](#); et

Autorisations législatives budgétaires

Les autorisations législatives de l'Agence reliées au régime d'avantages sociaux des employés ont diminué par 0,6 millions de dollars ou 0,4% par rapport à l'année précédente. La diminution est principalement due à l'ajustement annuel du taux du régime d'avantages sociaux établi par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

2.2 Explications des écarts importants des dépenses par rapport à l'exercice précédent

Comme l'indique l'état des autorisations ([Tableau 1](#)), les dépenses de l'Agence pour le trimestre ayant pris fin le 31 décembre 2017 s'élevaient à 439,0 millions de dollars, comparativement à 414,1 millions de dollars pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2016 une augmentation de 24,9 millions de dollars. Les dépenses cumulatives à ce jour de l'Agence s'élèvent à 1 231,5 millions de dollars, comparativement à 1 216,0 millions de dollars au même moment l'an dernier. L'augmentation de 15,5 millions de dollars ou 1,3 % est surtout attribuable aux facteurs suivants :

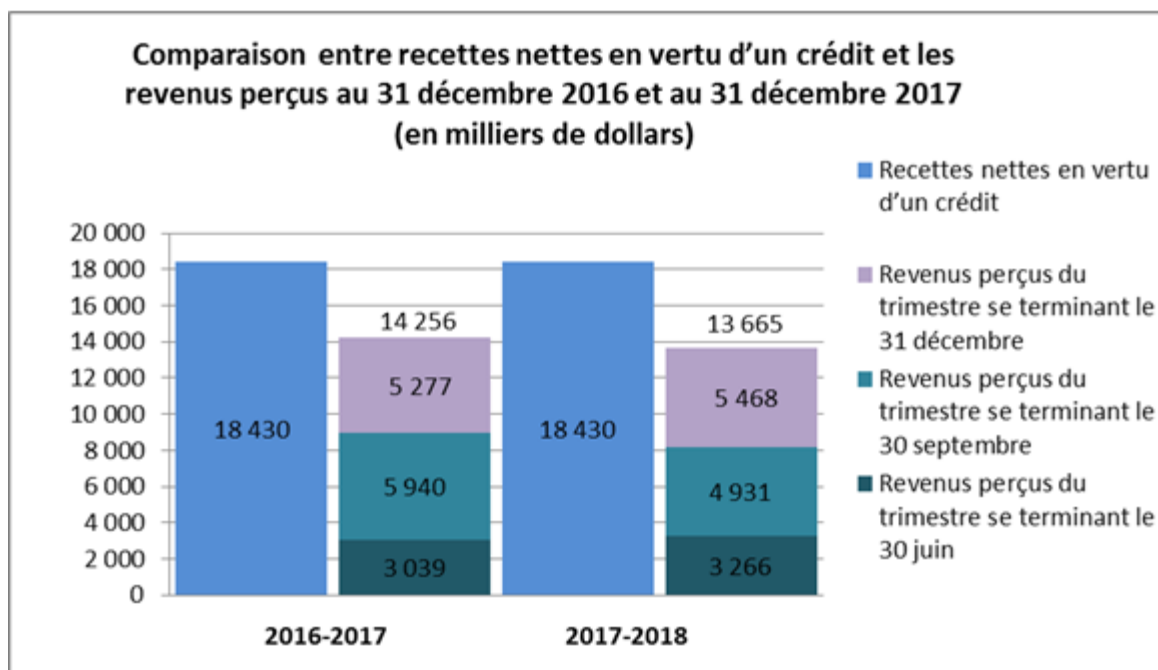
- Augmentation de 25,6 millions de dollars ou 2,5 % au crédit 1 – Dépenses de fonctionnement à ce jour utilisées à la fin du trimestre (1 049,4 millions de dollars par rapport à 1 023,8 millions de dollars au cours de la même période l'an dernier) en raison d'une augmentation dans les transports et communications ainsi que pour les dépenses de personnel, en raison d'une augmentation des dépenses en heures supplémentaires des jours fériés et le remboursement des conventions collectives.
- Réduction de 11,3 millions de dollars dans les dépenses législatives et autres.
- Augmentation de 1,3 millions de dollars ou 2,4 % au crédit 5 – dépenses en capital à ce jour utilisées à la fin du trimestre (54,0 millions de dollars par rapport à 52,7 millions de dollars au cours de la même période l'an dernier) est principalement liée à l'augmentation des projets d'immobilisations.

Les dépenses budgétaires ministérielles par article courant ([Tableau 2](#)) indiquent les écarts les plus importants par article courant suivants:

- Une augmentation de 13,9 millions de dollars depuis le début de l'exercice attribuable à l'augmentation des projets d'immobilisations des installations et de la signalisation routière;
- Une diminution de 12,7 millions de dollars depuis le début de l'exercice pour les services professionnels en raison d'une diminution des consultants en technologie de l'information;
- Une augmentation de 4,7 millions de dollars depuis le début de l'exercice pour l'acquisition de machines et d'équipement en raison d'une augmentation des dépenses pour l'équipement d'image et de vidéo et d'autres équipements et pièces.
- Une augmentation de 3,5 millions de dollars depuis le début de l'exercice pour les dépenses de transports et communications en raison d'une augmentation du nombre de fonctionnaires et de voyages internationaux liés au mandat de base, de la réinstallation au Canada et de l'escorte des voyages internationaux

Les recettes prévues de la vente de services reflètent les autorisations de dépenser les recettes de l'Agence. Les revenus de la vente de services perçus durant le trimestre ont diminué de 0,6 million de dollars ou 4,1% en raison de la diminution du permis de passage frontalier dans les régions éloignées, des services d'apprentissage des chiens détecteurs et du programme NEXUS.

Graphique 2 : Comparaison entre recettes nettes en vertu d'un crédit et les revenus perçus au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017 (en milliers de dollars)



3. Risques et incertitudes

La complexité du contexte opérationnel de l'ASFC peut être considérée dans le large éventail des facteurs externes. Les développements dans les relations géopolitiques, l'économie mondiale, les questions environnementales et la santé des humains et des animaux sont reflétés dans les tendances du commerce, de l'immigration, du tourisme et des réfugiés au Canada, ce qui a une incidence sur les volumes et présente des défis en matière de sécurité et de facilitation. Le passage à la mondialisation et la croissance de l'économie virtuelle ont profité tant aux entreprises légitimes qu'aux entreprises criminelles, et rendent encore plus complexe la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des frontières physiques du Canada.

Les négociations collectives entre le gouvernement du Canada et les agents négociateurs continuent de se dérouler. Les résultats de ceux négociations pour la classification FB seras répercussionnés sur l'ASFC.

Il y a eu un nombre important de demandeurs d'asile entrant au Canada en provenance des États-Unis aux points d'entrée de l'ASFC. Le volume actuel des demandeurs d'asile a eu une incidence sur la capacité opérationnelle et financière de l'ASFC et de ses partenaires. L'Agence prend actuellement des mesures pour gérer l'augmentation des demandeurs d'asile qui traversent la frontière, y compris l'ajustement de sa capacité financière et de ses opérations pour traiter les demandeurs le plus rapidement possible sans compromettre la sécurité des Canadiens.

Enfin, l'ASFC fonctionne dans un environnement frontalier qui change rapidement. Les demandes en matière de sécurité et d'immigration sont de plus en plus complexes, le volume de voyageurs change, les coûts relatifs à l'infrastructure augmentent et le volume des échanges commerciaux est à la hausse, tous contribuant à la pression sur les finances de l'Agence. Pour assurer sa continuité dans ce contexte de manière durable, l'ASFC entreprend un exercice stratégique qui lui permettra d'examinera sa base de ressources actuelle, d'harmoniser pleinement ses opérations avec les priorités du gouvernement et des Canadiens, ainsi que d'assurer la pérennité de ces opérations pour les années à venir.

Compte tenu de ces facteurs, l'ASFC s'est lancée dans diverses initiatives qui permettront à l'organisation d'être plus efficace et efficiente dans la façon dont elle mène ses activités en déployant davantage d'efforts pour réagir rapidement aux menaces et faciliter les déplacements et les échanges commerciaux. Pour améliorer sa capacité de mener à bien ses initiatives, l'Agence examine régulièrement le portrait de ses risques d'entreprise, met à jour son profil de risque d'entreprise et prend les mesures nécessaires pour atténuer ses plus grands risques et les répercussions financières connexes. Les plus grands risques de l'Agence et les réponses s'y rattachant sont communiqués dans son [Plan ministériel](#).

4. Changements importants à l'égard des opérations, du personnel et des programmes

4.1 Cadres supérieurs clés

La nomination de Jonathan Moor au poste de vice-présidente, du Contrôle et dirigeant principal des finances en janvier 2018 remplaçant Christine Walker.

La nomination de Lisa Anawati à titre de vice-présidente supervisant le projet de la Gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC (GCRA), à compter du 15 janvier 2018.

4.2 Opérations

L'Agence continue de renforcer la sécurité à la frontière et de faciliter la circulation des voyageurs et des marchandises légitimes grâce à la modernisation et à l'amélioration des procédures de contrôle de sécurité, des initiatives visant les voyageurs dignes de confiance, des détentions liées à l'immigration et des infrastructures aux points d'entrée dans tout le pays, conformément au Plan ministériel pour 2017-2018.

L'ASFC joue également un rôle clé dans la réalisation des priorités du gouvernement du Canada telles que appuyant l'augmentation des niveaux d'immigration au Canada.

4.3 Nouveaux programmes

L'ASFC met en œuvre un nouveau cadre fédéral pour la légalisation et la réglementation du cannabis, une initiative dirigée par Santé Canada visant à mettre en œuvre et à administrer le cadre pour légaliser et réglementer strictement le cannabis.

L'Agence continue d'accroître sa capacité d'application de la loi pour contrer la conduite avec facultés affaiblies par les drogues, une initiative dirigée par Sécurité Publique visant à mettre en œuvre et à administrer un nouveau cadre fédéral de lutte contre la conduite avec facultés affaiblies.

En outre, compte tenu de l'environnement frontalier de plus en plus complexe et en évolution rapide, un examen de tous les secteurs de l'Agence est en cours dans le but de mieux positionner l'ASFC pour répondre aux demandes actuelles et aux réalités opérationnelles, de même qu'aux attentes futures.

5. Approbation par les cadres supérieurs

Approuvé par :

John Ossowski
Président
Ottawa, Canada
Date : 28 février 2018

Jonathan Moor
Dirigeante principal des finances
Ottawa, Canada
Date : 28 février 2018

6. Tableau 1 : État des autorisations (non vérifié)

Exercice 2017-2018			
(en milliers de dollars)	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 [*]	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – dépenses de fonctionnement	1 747 488	373 774	1 049 425
Crédit 5 – dépenses en capital	294 862	22 561	53 960
Autorités législatives - régimes d'avantages sociaux	185 080	42 669	128 006
Autorités législatives - remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	0	0	44

Autorités législatives - dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	0	3	65
Autorisations budgétaires totales	2 227 430	439 007	1 231 500
Autorisations non budgétaires	0	0	0
Autorisations totales	2 227 430	439 007	1 231 500

□ Remarque : Les totaux peuvent ne pas correspondre aux renseignements fournis ailleurs en raison de l'arrondissement.

Tableau 1 : État des autorisations (non vérifié)

Exercice 2016-2017			
(en milliers de dollars)	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 [*]	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – dépenses de fonctionnement	1 417 575	342 263	1 023 819
Crédit 5 – dépenses en capital	195 726	25 522	52 683
Autorités législatives - régimes d'avantages sociaux	185 732	46 178	138 534
Autorités législatives - remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	0	0	15
Autorités législatives - dépenses des produits de la vente de biens excédentaires	0	94	902

de l'État			
Autorisations budgétaires totales	1 799 033	414 057	1 215 953
Autorisations non budgétaires	0	0	0
Autorisations totales	1 799 033	414 057	1 215 953

□ Remarque : Les totaux peuvent ne pas correspondre aux renseignements fournis ailleurs en raison de l'arrondissement.

7. Tableau 2 : Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifiées)

Exercice 2017-2018			
(en milliers de dollars)	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 [*]	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 31 décembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses			
Personnel	1 369 248	319 407	978 151
Transport et communications	78 692	12 038	28 450
Information	5 250	112	329
Services professionnels et	392 484	83 247	165 814
Location	12 792	2 412	4 959
Réparation et entretien	35 384	4 076	11 593
Services publics, fournitures et	23 361	2 462	7 650
Acquisition de	127 964	11 293	25 310

terrains, de bâtiments et d'ouvrages			
Acquisition de matériel et d'outillage	165 348	9 161	17 834
Paiements de transfert	0	0	0
Autres subventions et paiements	35 337	267	5 031
Dépenses budgétaires brutes	2 245 860	444 475	1 245 121
Moins les revenus affectés aux dépenses			
Ventes de services	18 430	5 468	13 665
Autres revenus	0	0	-44
Total des revenus affectés aux dépenses	18 430	5 468	13 621
Dépenses budgétaires nettes totales	2 227 430	439 007	1 231 500

□ Remarque : Les totaux peuvent ne pas correspondre aux renseignements fournis ailleurs en raison de l'arrondissement.

Tableau 2 : Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifiées)

Exercice 2016-2017

(en milliers de dollars)	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant	Dépenses au cours du trimestre se terminant le	Cumul des crédits utilisés à la fin du
--------------------------	---	--	--

	le 31 mars 2017 [*]	31 décembre 2016	trimestre
Dépenses			
Personnel	1 275 537	323 665	975 236
Transport et communications	49 477	8 678	25 101
Information	2 406	76	372
Services professionnels et	237 158	66 109	178 508
Location	9 431	1 489	3 882
Réparation et entretien	25 251	3 693	11 742
Services publics fournitures et	17 535	2 337	6 856
Acquisition de terrains de bâtiments et d'ouvrages	97 312	7 161	11 399
Acquisition de matériel et d'outillage	80 300	4 878	13 111
Paiements de transfert	0	0	0
Autres subventions et paiements	23 056	1 248	3 987
Dépenses budgétaires brutes	1 817 463	419 334	1 230 194
Moins les revenus affectés aux dépenses			
Ventes de services	18 430	5 277	14 256
Autres revenus	0	0	-15

Total des revenus affectés aux dépenses	18 430	5 277	14 241
Dépenses budgétaires nettes totales	1 799 033	414 057	1 215 953

□ **Remarque : Les totaux peuvent ne pas correspondre aux renseignements fournis ailleurs en raison de l'arrondissement.**

Note de bas de page



Comprend seulement les autorisations disponibles pour emploi et accordées par le Parlement à la fin du trimestre

Date de modification : 2018-03-05